



MARC BUREAU  
MAIRE

Le 11 novembre 2010

L'honorable Diane Finley  
Ministre des Ressources humaines et  
Développement des compétences Canada  
140, Promenade du Portage  
Gatineau (Québec)  
K1A 0J9

Madame la Ministre,

Le 20 avril 2010, le conseil municipal de la Ville de Gatineau adoptait la résolution numéro CM-2010-388, demandant au gouvernement du Canada de soutenir la lutte contre l'itinérance, et ce, en injectant dès 2011 pas moins de 50 M \$ dans le budget du programme de la « Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) » au Québec, dont 3 M \$ en Outaouais. Le 21 avril dernier, le greffier de la Ville de Gatineau, Me Suzanne Ouellet, vous transmettait ladite résolution.

Les organismes de lutte contre l'itinérance s'inquiètent puisque ce programme qui doit débiter dès le printemps 2011 tarde à se concrétiser. À ce jour, l'annonce de l'orientation dudit programme n'a toujours pas été faite. Vous comprendrez qu'avec la hausse constante de l'itinérance à Gatineau, il devient urgent pour les organismes communautaires de pouvoir compter sur une aide financière pour poursuivre leurs interventions auprès des femmes, des hommes et même des jeunes qui n'ont d'autre option que de se tourner vers l'itinérance.

Par conséquent, j'espère pouvoir compter sur votre intervention auprès du gouvernement du Canada afin que les fonds fédéraux puissent être disponibles pour les organismes communautaires de Gatineau dans les meilleurs délais.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à la présente et je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le maire,

Marc Bureau

p.j. Résolution numéro CM-2010-388

CABINET DU MAIRE



Ville de  
Gatineau

MARC BUREAU  
MAIRE

Le 11 novembre 2010

L'honorable Lawrence Cannon  
Ministre des Affaires extérieures et  
Député fédéral de Pontiac  
127, rue Joseph  
Gatineau (Québec)  
J8L 1G1

Monsieur le Ministre,

Le 20 avril 2010, le conseil municipal de la Ville de Gatineau adoptait la résolution numéro CM-2010-388, demandant au gouvernement du Canada de soutenir la lutte contre l'itinérance, et ce, en injectant dès 2011 pas moins de 50 M \$ dans le budget du programme de la « Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) » au Québec, dont 3 M \$ en Outaouais. Le 21 avril dernier, le greffier de la Ville de Gatineau, Me Suzanne Ouellet, vous transmettait ladite résolution.

Les organismes de lutte contre l'itinérance s'inquiètent puisque ce programme qui doit débiter dès le printemps 2011 tarde à se concrétiser. À ce jour, l'annonce de l'orientation dudit programme n'a toujours pas été faite. Vous comprendrez qu'avec la hausse constante de l'itinérance à Gatineau, il devient urgent pour les organismes communautaires de pouvoir compter sur une aide financière pour poursuivre leurs interventions auprès des femmes, des hommes et même des jeunes qui n'ont d'autre option que de se tourner vers l'itinérance.

Par conséquent, j'espère pouvoir compter sur votre appui auprès du gouvernement du Canada afin que les fonds fédéraux puissent être disponibles pour les organismes communautaires de Gatineau dans les meilleurs délais.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à la présente et je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le maire,

Marc Bureau

p.j. Résolution numéro CM-2010-388

CABINET DU MAIRE



MARC BUREAU  
MAIRE

Le 11 novembre 2010

Monsieur Marcel Proulx  
Député fédéral de Hull-Aylmer  
15, rue Gamelin, suite 600  
Gatineau (Québec)  
J8Y 1V4

Monsieur le Député,

Le 20 avril 2010, le conseil municipal de la Ville de Gatineau adoptait la résolution numéro CM-2010-388, demandant au gouvernement du Canada de soutenir la lutte contre l'itinérance, et ce, en injectant dès 2011 pas moins de 50 M \$ dans le budget du programme de la « Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) » au Québec, dont 3 M \$ en Outaouais. Le 21 avril dernier, le greffier de la Ville de Gatineau, Me Suzanne Ouellet, vous transmettait ladite résolution.

Les organismes de lutte contre l'itinérance s'inquiètent puisque ce programme qui doit débiter dès le printemps 2011 tarde à se concrétiser. À ce jour, l'annonce de l'orientation dudit programme n'a toujours pas été faite. Vous comprendrez qu'avec la hausse constante de l'itinérance à Gatineau, il devient urgent pour les organismes communautaires de pouvoir compter sur une aide financière pour poursuivre leurs interventions auprès des femmes, des hommes et même des jeunes qui n'ont d'autre option que de se tourner vers l'itinérance.

Par conséquent, j'espère pouvoir compter sur votre appui auprès du gouvernement du Canada afin que les fonds fédéraux puissent être disponibles pour les organismes communautaires de Gatineau dans les meilleurs délais.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à la présente et je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le maire,

Marc Bureau

p.j. Résolution numéro CM-2010-388

CABINET DU MAIRE



MARC BUREAU  
MAIRE

Le 11 novembre 2010

Monsieur Richard Nadeau  
Député fédéral de Gatineau  
430, boul. De l'Hôpital, bureau 200-A  
Gatineau (Québec)  
J8T 1T7

Monsieur le Député,

Le 20 avril 2010, le conseil municipal de la Ville de Gatineau adoptait la résolution numéro CM-2010-388, demandant au gouvernement du Canada de soutenir la lutte contre l'itinérance, et ce, en injectant dès 2011 pas moins de 50 M \$ dans le budget du programme de la « Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) » au Québec, dont 3 M \$ en Outaouais. Le 21 avril dernier, le greffier de la Ville de Gatineau, Me Suzanne Ouellet, vous transmettait ladite résolution.

Les organismes de lutte contre l'itinérance s'inquiètent puisque ce programme qui doit débiter dès le printemps 2011 tarde à se concrétiser. À ce jour, l'annonce de l'orientation dudit programme n'a toujours pas été faite. Vous comprendrez qu'avec la hausse constante de l'itinérance à Gatineau, il devient urgent pour les organismes communautaires de pouvoir compter sur une aide financière pour poursuivre leurs interventions auprès des femmes, des hommes et même des jeunes qui n'ont d'autre option que de se tourner vers l'itinérance.

Par conséquent, j'espère pouvoir compter sur votre appui auprès du gouvernement du Canada afin que les fonds fédéraux puissent être disponibles pour les organismes communautaires de Gatineau dans les meilleurs délais.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à la présente et je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le maire,

Marc Bureau

p.j. Résolution numéro CM-2010-388

CABINET DU MAIRE

CM-2010-388

**DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU CANADA À L'EFFET DE SOUTENIR LA LUTTE CONTRE L'ITINÉRANCE**

**CONSIDÉRANT QUE** depuis plusieurs années, le Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais (CRIO) et ses membres, au sein du Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec (RSIQ), demandent un programme de soutien à long terme pour lutter contre l'itinérance et que l'annonce de La Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) du gouvernement fédéral pour 2009-2014 était une bonne nouvelle;

**CONSIDÉRANT QUE** les budgets demeurent inchangés, et ce, depuis 2001 avec l'Initiative de partenariats en action communautaire (IPAC), ce qui est largement insuffisant pour combler les besoins des groupes en matière d'installations et de services destinés aux personnes et familles en situation ou à risque d'itinérance;

**CONSIDÉRANT QUE** les coûts de construction ont augmenté de façon importante depuis 2001, rendant plus difficile la réalisation de projets d'immobilisations, notamment pour du logement social;

**CONSIDÉRANT QUE** les budgets étant insuffisants avec l'Initiative des partenariats de lutte à l'itinérance (IPLI) 2007-2009 pour assurer la poursuite de tous les projets d'intervention et que pour la phase de la SPLI 2009-2011, il n'a été possible que de reconduire les projets déjà en place afin d'éviter les bris de services;

**CONSIDÉRANT QUE** les besoins du milieu requièrent un programme à caractère généraliste, c'est-à-dire qui permet de réaliser des investissements tant en immobilisations, qu'en interventions, en prévention, en activités de sensibilisation et de défense de droits. Les orientations du programme actuel (SPLI) doivent donc être maintenues dans la phase 2011-2014, tout en permettant le financement des concertations régionales et provinciales;

**CONSIDÉRANT QUE** les délais sont longs et qu'il ne reste que quelques mois avant le 31 mars 2011, il serait important que les étapes qui restent à franchir pour la mise en place de cette nouvelle phase de la SPLI (2011-2014) soient connues rapidement, ainsi que les délais reliés à chacune de celles-ci (planification communautaire, appel de propositions, analyse et recommandation des projets, etc.);

**CONSIDÉRANT QUE** le Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec (RSIQ), duquel le Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais (CRIO) est membre actif, sollicite l'appui du conseil municipal de la Ville de Gatineau afin que le gouvernement du Canada bonifie son programme en itinérance, en lui conservant son caractère généraliste et en permettant le financement des concertations provinciales et régionales :

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE DENISE LAFERRIÈRE  
APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NICOLE CHAMPAGNE**

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil demande au gouvernement du Canada d'injecter, dès 2011, pas moins de 50 millions pour le budget de La Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) au Québec, dont 3 millions en Outaouais de manière récurrente, et permettre ainsi aux organismes, dont ceux de Gatineau, de poursuivre leur travail en lien avec le phénomène de l'itinérance.

**CM-2010-388 (suite)**

De plus, ce conseil demande à ce que la mise en place de la SPLI 2011-2014 soit rapide, que le programme demeure généraliste en permettant des investissements tant en interventions qu'en immobilisations et qu'il tienne compte du besoin de financement des concertations régionales et provinciales de lutte à l'itinérance.

**QUE** copie de cette résolution soit transmise à l'Honorable Diane Finley, ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences et à monsieur Lawrence Cannon, député de Pontiac et ministre des Affaires étrangères, de même qu'aux députés fédéraux de la région.

Adoptée

---

Je, soussignée, M<sup>e</sup> Suzanne Ouellet, greffier de la Ville de Gatineau, certifie par les présentes que l'extrait ci-dessus est conforme.

Le greffier,

M<sup>e</sup> Suzanne Ouellet